

Référent handicap en établissement d'enseignement artistique : rôle, coordination et plan d'action

Action de formation professionnelle continue

12 heures - 2 jours de 6 heures, hors pauses

Présentiel - formation proposée en intra ou sur site

CFPM FRANCE - 425 cours Émile Zola, 69100 Villeurbanne - 09 72 23 36 72 - contact@cfpmfrance.com

1. Objectifs de la formation

Permettre aux professionnels exerçant (ou amenés à exercer) la fonction de référent handicap dans un établissement d'enseignement artistique territorial de définir, structurer et déployer une démarche d'accessibilité et d'inclusion centrée sur l'adaptation pédagogique et les parcours artistiques, en intégrant :

- l'adaptation pédagogique (objectifs, contenus, situations d'apprentissage, évaluations, organisation) ;
- l'inclusion artistique (accès, participation, progression, valorisation des pratiques) ;
- le travail en partenariat avec les structures médico-sociales et les acteurs de l'accompagnement ;
- la conception de plans d'action inclusifs (priorisation, gouvernance, outils, indicateurs, amélioration continue).

2. Public visé

- Référents handicap (ou futurs référents handicap) en conservatoire/école de musique/établissement d'enseignement artistique territorial.
- Directions, directions adjointes, responsables pédagogiques, coordinateurs, chefs de département/pôle.
- Enseignants référents de parcours, personnels administratifs en charge de l'accueil et du suivi des usagers.
- Agents territoriaux impliqués dans l'accessibilité, les parcours et les partenariats.

3. Prérequis

- Exercer (ou se préparer à exercer) une mission d'accueil, de coordination pédagogique, de suivi des publics ou de pilotage d'actions inclusives.
- Apporter si possible : description de l'établissement (offre, publics, contraintes), exemples de situations d'adaptation rencontrées (anonymisées), partenariats existants.

4. Durée et organisation

- Durée : 2 jours – 12 h formation (6 h formation/jour, hors pauses).
- Alternance d'apports, ateliers, études de cas, mises en situation et production de livrables.
- Objectif de sortie : un kit opérationnel (processus d'accueil/suivi, boîte à outils d'adaptation, cartographie partenariale, plan d'action inclusif, indicateurs).

5. Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active : études de cas (situations réelles), analyse de pratiques, ateliers de co-construction.
- Mises en situation : entretien d'accueil, coordination enseignant-famille-partenaire, réunion d'équipe pédagogique.
- Outillage : trames, check-lists, matrices d'adaptation, plan d'action et tableau de bord.

6. Moyens pédagogiques et matériels

- Salle équipée : vidéoprojecteur/écran, paperboard, supports d'animation. Modèle plan programme stage cou...
- Supports remis : canevas d'entretien d'accueil, grille d'analyse de besoin, trames d'adaptation pédagogique, cartographie partenariale, plan d'action et indicateurs.

7. Programme détaillé

Jour 1 (6 h formation) – Rôle du référent handicap et adaptations pédagogiques pour l'inclusion artistique 1) Cadrage : missions du référent handicap en établissement artistique (approche pédagogique) (0h45)

- Rôle : accueil, écoute, coordination, outillage des équipes, suivi des parcours, amélioration continue.
- Positionnement : articulation direction / équipe pédagogique / administration / partenaires / familles.
- Limites : ce que le référent fait / ne fait pas (pas de diagnostic médical ; coordination et adaptation pédagogique). 2) Analyse des besoins : comprendre les situations de handicap dans une logique de parcours (1h15)
- Besoins fonctionnels (attention, sensorialité, motricité, fatigue, anxiété, communication, cognition).
- Identifier les obstacles : accessibilité des situations d'apprentissage, environnement, organisation, communication.
- Atelier : grille "obstacles → besoins → leviers pédagogiques". 3) Adaptation pédagogique en enseignement artistique : principes et leviers concrets (2h00)
- Adapter sans renoncer : objectifs d'apprentissage, chemin d'accès, supports, consignes, temporalité, évaluation.
- Différencier en contexte artistique : cours individuel/collectif, répétitions, auditions, pratiques d'ensemble.
- Exemples d'outils : séquençage, supports visuels/sonores, consignes multi-modales, contrats d'objectifs, feedback structuré.
- Étude de cas : construire une adaptation complète (avant / pendant / après le cours). 4) Inclusion artistique : sécuriser l'accès, la participation et la progression (1h15)
- Accueil, cadre et "sécurité pédagogique" : règles, juste exigence, prévention des situations d'exclusion.
- Parcours : passerelles, modalités de participation aux pratiques collectives, valorisation des progrès.
- Atelier : schéma de parcours inclusif (entrée → suivi → pratiques collectives → restitution). 5) Synthèse / évaluation formative (0h45)
- Quiz court + restitution des outils produits (1 adaptation + 1 parcours).

Jour 2 (6 h formation) – Partenariats médico-sociaux et plan d'action inclusif (pilotage & déploiement) 1) Travailler avec les structures médico-sociales : coopérer efficacement (1h30)

- Cartographier les partenaires : MDPH (interface), IME/SESSAD/CMP/CAMSP, associations, établissements scolaires, services municipaux.
- Construire une coopération "utile" : qui contacte qui, informations pertinentes, confidentialité, rythme de suivi.
- Mise en situation : réunion de coordination (objectifs, partage d'informations, décisions, traçabilité). 2) Organisation interne : structurer une démarche inclusive dans l'établissement (1h15)
- Processus : accueil – recueil de besoins – décision d'adaptation – mise en œuvre – suivi – ajustements.
- Gouvernance : rôles (direction, référent handicap, enseignants, administration), rituels (revue de situations, bilans).
- Communication interne : consignes, traçabilité, documents utiles, transmission sécurisée. 3) Concevoir un plan d'action inclusif : prioriser, planifier, déployer (2h00)
- Diagnostic rapide : points forts / irritants / priorités (accessibilité pédagogique, organisation, partenariats, ressources).
- Plan d'action : objectifs, actions, responsables, jalons, ressources, risques, communication.
- Atelier : plan d'action 12 mois (1 page) + gouvernance associée. 4) Suivi et
- évaluation : indicateurs simples et amélioration continue (0h45)
- Indicateurs : accès (entrées), continuité (assiduité), participation (pratiques collectives), satisfaction, progression.
- Boucle d'amélioration : revue périodique, capitalisation, ajustements. 5) Clôture (0h30)

8. Compétences visées et modalités d'évaluation

Compétence 1 – Tenir le rôle de référent handicap en établissement artistique (positionnement, coordination, pilotage)

- Objectif opérationnel : définir ses missions, ses limites et son mode d'intervention au service de l'équipe pédagogique.
- Contenus principaux : rôle, posture, gouvernance interne, processus de suivi, communication/traçabilité.
- Évaluation associée : restitution d'un schéma "rôle & processus" adapté à son établissement.
- Critères / seuil de réussite : responsabilités clarifiées, processus applicable, rituels de suivi identifiés.

Compétence 2 – Analyser les besoins et identifier les obstacles pédagogiques

- Objectif opérationnel : transformer une situation en besoins pédagogiques et leviers d'adaptation.
- Contenus principaux : analyse fonctionnelle, obstacles, leviers, priorisation.
- Évaluation associée : étude de cas (grille obstacles → besoins → solutions).
- Critères / seuil de réussite : besoins formulés clairement, solutions réalistes, priorisation argumentée.

Compétence 3 – Concevoir des adaptations pédagogiques favorisant l'inclusion artistique

- Objectif opérationnel : construire une adaptation complète (objectifs, modalités, supports, évaluation, organisation).
- Contenus principaux : différenciation, multimodalité, séquençage, outils de feedback, aménagements en cours individuel/collectif.
- Évaluation associée : production d'une fiche "adaptation pédagogique" (avant/pendant/après).
- Critères / seuil de réussite : maintien des objectifs d'apprentissage, cohérence des adaptations, faisabilité.

Compétence 4 – Coopérer avec les structures médico-sociales et les partenaires du territoire

- Objectif opérationnel : organiser une coopération efficace et respectueuse (coordination, informations utiles, suivi).
- Contenus principaux : cartographie partenariale, modalités d'échange, conduite de réunion, traçabilité.
- Évaluation associée : simulation de réunion de coordination + compte rendu décisionnel.
- Critères / seuil de réussite : objectifs de réunion clairs, décisions tracées, responsabilités attribuées, suivi défini.

Compétence 5 – Construire un plan d'action inclusif et un dispositif de suivi

- Objectif opérationnel : prioriser et planifier des actions, définir une gouvernance et des indicateurs.
- Contenus principaux : diagnostic, plan d'action 12 mois, ressources/risques, indicateurs, amélioration continue.
- Évaluation associée : livrable "plan d'action 12 mois + mini-tableau de bord".
- Critères / seuil de réussite : actions hiérarchisées, jalons réalistes, responsabilités claires, indicateurs mesurables.

9. Validation de la formation

Attestation de fin de formation (selon modalités en vigueur) et synthèse des acquis (livrables + plan d'action).

10. Encadrement pédagogique

Intervenant(s) CFPM : expert(s) en adaptation pédagogique et inclusion artistique, coordination de parcours, partenariats territoriaux (médico-social) et pilotage opérationnel de plans d'action inclusifs.

11. Accessibilité et prise en compte du handicap

- Analyse individualisée des besoins d'adaptation (rythme, supports, organisation de la salle, aides techniques).
- Aménagement possible des modalités d'évaluation (tiers-temps, assistance technique, ajustement des

exercices pratiques, salle dédiée).

- Contact avec le référent handicap CFPM en amont de l'entrée en formation, avec formalisation écrite des aménagements retenus.

12. Transfert en situation professionnelle et suites de parcours

- Mise en place ou consolidation d'un processus d'accueil/suivi des situations de handicap.
- Déploiement d'une boîte à outils d'adaptation pédagogique partagée par l'équipe.
- Structuration de partenariats médico-sociaux et pilotage d'un plan d'action inclusif avec indicateurs.

13. Documents remis aux participants

- Support de formation (PDF).
- Kit d'outils : canevas d'accueil, grilles d'analyse, fiches d'adaptation, cartographie partenariale, plan d'action 12 mois, mini-tableau de bord.

14. Sanction de la formation

Attestation de réalisation / présence, conformément aux exigences de l'action.